

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PROJET DE RÈGLEMENT 1020-20

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le plan de zonage associé au règlement de zonage n°377.

Le conseil de la municipalité de Sainte-Julienne a adopté, le 13 octobre 2020, un premier projet de règlement n°1020-20 amendant le règlement de zonage n°377 tel qu'amendé subséquemment et visant à modifier la délimitation des zones RM3-94 et P1-95 afin d'inclure le lot 4 080 549 à cette dernière, tel que démontré au plan suivant :

Nouvelle délimitation des zones P2-76 et R3-112



Ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le 5 novembre 2020 à 18h30, à l'hôtel de ville situé au 2450, rue Victoria, à Sainte-Julienne. Au cours de cette assemblée, le conseiller responsable du Service d'urbanisme expliquera le règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Toute personne intéressée par ce projet de règlement peut en prendre connaissance aux bureaux de la municipalité, situés au 2450, rue Victoria, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h00.

Donné à Sainte-Julienne, ce 22 octobre 2020

Nathalie Girard
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe